

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil, mercredi le 13 mars 2019 à 18 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Présences : Mmes Marthe Garneau, Annie Gentesse et Claudia Kirouac
MM. Sylvain Jacques et Pierre Lavigne, sous la présidence de Sylvain Baron, maire suppléant

Absence(s) : Mme Hélène Laroche

Nombre de citoyens : Aucun

Sont également présents monsieur Mario Picotin, directeur général, secrétaire-trésorier et madame Lucie Roberge, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément aux dispositions de la loi, l'avis de convocation et les documents associés ont été délivrés dans les délais prescrits. Tous les membres présents attestent l'avoir reçu et renoncent à l'avis de convocation.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Réflexion du jour**
- 2) **Ordre du jour – Adoption**
- 3) **Abattoir Levinoff-Colbex, 455 rang 4 de Simpson**
 - a) Entente de principe
- 4) **Certificat de disponibilité C-05/19**
- 5) **Période de questions**
- 6) **Levée de l'assemblée**

2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

4459.03.19

Sur proposition de madame Marthe Garneau
Appuyée par madame Annie Gentesse

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

3. ABATTOIR LEVINOFF-COLBEX, 455 RANG 4 DE SIMPSON

a) Entente de principe

Dépôt du projet d'entente de principe intervenue entre Richter Groupe Conseil inc. (anciennement RSM Richter inc.), séquestre, et la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover dans l'affaire de la mise sous séquestre de Levinoff-Colbex S.E.C. est fait.

Considérant le certificat de disponibilité des crédits C-05/19 émis ;

4460.03.19

Sur proposition de madame Claudia Kirouac
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'entériner le projet d'entente de principe intervenue entre Richter Groupe Conseil inc. (anciennement RSM Richter inc.), séquestre, et la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover dans l'affaire de la mise sous séquestre de Levinoff-Colbex S.E.C.;
- d'autoriser le versement à Richter Groupe Conseil inc., séquestre, d'une somme de 275 000 \$ couvrant le capital, les intérêts, les indemnités et autres frais;
- d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

4. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

a) Certificat de disponibilité des crédits C-05/19

Conformément aux dispositions du règlement # 361 concernant les règles de contrôle et suivi budgétaire, je, soussignée, Lucie Roberge, directrice générale adjointe / Secr.-trésorière adjointe, certifie par les présentes que la Municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses autorisées par le conseil à la présente séance et, si requis, est autorisée à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand-livre pour couvrir lesdites dépenses.

Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requis, à partir de la marge de crédit.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER

Ce 13 mars 2019

Lucie Roberge
Directrice générale adjointe

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

(aucune)

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 18 h 40.

Signé :

Maire suppléant

Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe